

Toosla franchit une étape majeure de son plan de retournement avec une division par 4 de sa dette financière en seulement 4 mois

24 juin 2026 – Toosla (code ISIN : FR00140062B9 – code mnémonique : ALTOO), acteur digital de la location de voiture de courte durée, annonce avoir mis en œuvre avec succès l'essentiel de son plan de désendettement annoncé en février 2026 en seulement 4 mois. Ce plan vise à restaurer durablement la solidité financière du Groupe et à lui redonner les marges de manœuvre nécessaires au déploiement de sa stratégie de croissance rentable.

Une réduction significative de l'endettement du Groupe

Pour rappel, dans le cadre des accords conclus avec ses créanciers, Toosla avait obtenu un abandon de créances de 10,7 M€ en contrepartie de l'engagement de rembourser par anticipation un montant de 6,8 M€.

À ce jour, grâce principalement à la mise en œuvre du plan de cession programmée de la flotte détenue en propre ainsi qu'aux fonds levés dans le cadre de son refinancement, Toosla a déjà procédé au remboursement de 4,4 M€, soit près de 65% du montant prévu (hors dette amortissable de 2,2 M€ sur les prochaines années).

Les 2,4 M€ restant à rembourser sont intégralement adossés à la cession du reliquat de véhicules de la flotte prévue d'ici mi-octobre 2026, un calendrier pleinement compatible avec les besoins opérationnels de la Société qui pourra se concentrer uniquement sur l'exécution de sa saison estivale. Pour rappel, Toosla a annoncé le 27 mai dernier avoir sécurisé sa flotte 2026 et être ainsi en mesure de confirmer ses objectifs de développement.

Une dette résiduelle divisée par quatre en quatre mois

Grâce à l'ensemble des actions menées depuis fin février 2026, la dette du Groupe a été ramenée à 4,8 M€ à ce jour (hors obligations émises ayant vocation à être converties en actions), contre 20,3 M€ initialement. Une fois finalisé le plan de restructuration financière, celle-ci devrait être réduite à 2,4 M€, constituée exclusivement d'une dette amortissable étalée sur plusieurs années.

Cette réduction très significative de l'endettement permet au Groupe de bénéficier d'une visibilité financière renforcée, d'assainir durablement sa structure de bilan et de retrouver une plus grande flexibilité dans l'exécution de sa stratégie de développement.

Cette opération, qui permet de reconstituer les fonds propres de la Société et d'assainir considérablement son bilan, a été rendue possible grâce à la levée de fonds d'un montant maximum de 3,5 M€ réalisée par émission d'OCEANEBSA. À ce jour, 2,1 M€ ont été levés conformément au calendrier de tirage annoncé et plus de 70% des obligations émises ont été converties en actions. Afin de finaliser la première phase de la mise en œuvre de son plan de retournement avant la fin du mois de juin et de renforcer ses ressources financières à l'approche de la période estivale, la Société a décidé de porter à 400 K€ le montant du quatrième tirage et de réduire à 150 K€ celui du cinquième tirage. Cet ajustement est sans impact sur le montant global issu de ces deux tranches.

Panayotis Staicos, Directeur Général de Toosla, déclare : « En quatre mois seulement, nous avons exécuté l'essentiel des engagements pris dans le cadre de notre accord de conciliation. La réduction de plus de 75% de notre dette constitue une transformation majeure pour Toosla. Elle devrait nous permettre de retrouver des marges de manœuvre financières, de renforcer durablement notre bilan et de concentrer pleinement nos ressources sur l'exécution de notre stratégie de croissance rentable. Cette étape marque l'aboutissement d'un important travail collectif et ouvre une nouvelle phase de développement pour le Groupe. »

À propos de TOOSLA

Créé en 2016, Toosla a pour ambition de devenir un acteur majeur de la « révolution » de la mobilité durable en proposant un service de location courte durée de voitures simple et efficace. Son objectif : favoriser la mobilité de demain en levant tous les "irritants" du secteur grâce à son modèle sans agence, sa plateforme digitale et son offre large de véhicules à faible émission. Il offre une expérience client entièrement digitale, aux procédures simplifiées et sécurisées sur PC/Mac, tablettes et smartphones. Sa promesse client se distingue par un modèle de voiture et d'options garantis, une disponibilité en libre-service permanente des véhicules (24/7) et son service de conciergerie (livraison-reprise de véhicule à l'adresse de son choix).

Toosla est coté sur Euronext Growth® Paris (Code mnémonique : ALTOO – Code ISIN : FR00140062B9).



Retrouvez toute l'information financière de Toosla sur :

www.toosla-bourse.com

Contacts

Toosla – Relations Investisseurs

Jérôme Fabreguettes Leib

toosla@actus.fr - 01 53 67 36 78

Toosla – Relations Presse

Déborah Schwartz

dschwartz@actus.fr - 01 53 67 36 37